

cours de l'été dernier. Le volume de l'immigration durant l'année courante est plus fort que celui de toute période correspondante de notre histoire, et, plus que par le passé, il est venu des Iles britanniques.

D'abondantes moissons sont venues récompenser les travaux du laboureur, et bien que dans quelques districts la température n'ait pas été propice pour la récolte, l'on s'attend à ce que sa valeur totale soit plus élevée que dans toute autre année antérieure.

On mettra entre vos mains les documents contenant les accords commerciaux conclus entre le Canada et certaines possessions de Sa Majesté aux Indes Occidentales. On espère que ces arrangements tourneront à l'avantage, non seulement de ces possessions, mais aussi à celui du Canada. Un projet de loi sera présenté à l'effet de mettre en vigueur ces accords commerciaux.

Durant l'été dernier, quatre membres du Gouvernement sont entrés en pourparlers à Londres avec le gouvernement de Sa Majesté sur la question de la défense navale. Il s'en est suivi d'importantes délibérations et l'on a fait connaître un état de choses qui, dans l'opinion de mes conseillers, exige impérieusement que l'effectif des forces navales de l'empire soit renforcé sans délai. Mes conseillers sont persuadés qu'il est du devoir du Canada d'offrir dans les circonstances actuelles, une aide raisonnable et nécessaire à cette fin. Un projet de loi vous sera présenté, conformément à cette décision.

Un contrat pour la construction du chemin de fer de la baie d'Hudson depuis LePas au Port Nelson a été conclu et les travaux se font avec toute la rapidité possible.

Il est de toute évidence que les grandes routes du Canada constituent une partie importante d'un système efficace de transport. L'urgence d'améliorer nos routes actuelles est manifeste et un projet de loi sera présenté à l'effet de permettre au Gouvernement du Canada de coopérer avec les provinces à l'accomplissement de ce projet si désirable.

Je suis heureux de savoir que la proposition faite par mon Gouvernement de coopérer avec les gouvernements des différentes provinces dans l'œuvre de promouvoir l'industrie agricole a été cordialement accueillie. Les crédits qui ont été votés à la dernière session relativement à ce service ont produit des résultats très avantageux pour le pays. Après une étude sérieuse de toute la question, mes conseillers en sont arrivés à la conclusion qu'une coopération avec les provinces sur des bases et des conditions bien définies produira les meilleurs résultats relativement à l'enseignement agricole. Pour être efficace une

L'hon. M. DANIEL.

telle politique doit être continue. Un projet de loi vous sera donc présenté en vertu duquel un montant considérable d'argent pris du fonds des recettes consolidées, sera affecté à aider les provinces, durant plusieurs années, dans cette entreprise nationale de la plus haute importance.

Mon Gouvernement a réussi à obtenir certaines diminutions dans les taux des câblagrammes et continuera ses efforts pour en obtenir de nouvelles.

En vertu de la loi actuelle, les chartes des banques prendront fin le premier juillet prochain. Un projet de loi à l'effet de reviser et de prolonger ces chartes sera soumis à votre étude et à votre approbation.

Plusieurs autres projets de loi vous seront soumis, parmi lesquels se trouveront des mesures pourvoyant à l'augmentation de la représentation au Sénat des provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Messieurs de la Chambre des communes :

Les comptes publics pour le dernier exercice fiscal vous seront soumis. Vous apprendrez avec satisfaction que les recettes ont été amplement suffisantes pour couvrir les dépenses ordinaires et celles au compte du capital.

Les estimations budgétaires pour le prochain exercice fiscal vous seront soumises prochainement. Elles ont été préparées au double point de vue de l'économie et du développement nécessaire des ressources du Canada.

Honorable Messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des communes :

J'appelle votre sérieuse attention sur les sujets que je viens de mentionner et j'invoque les bénédictions de la Divine Providence sur vos délibérations.

Il a plu à Son Altesse Royale le Gouverneur général de se retirer et la Chambre des communes s'est retirée.

Quelque temps après, le Sénat reprend sa séance.

PREMIERE LECTURE DE BILLS.

Les bills suivants sont présentés et lus une première fois :

Bill () intitulé: Loi concernant les chemins de fer—(L'honorable M. Lougheed).

Bill (A) intitulé: Loi concernant la contamination des eaux navigables—(L'honorable M. Belcourt).